

BAROMETRE ECONOMIQUE 2015 DES COOPERATIVES LAITIÈRES

LE POIDS DU MODELE COOPERATIF SE CONFIRME DANS UN CONTEXTE SENSIBLE : LA FNCL APPELLE A UNE IMPLICATION DES POUVOIRS PUBLICS ET A LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières a présenté ce matin, dans le cadre de son Assemblée Générale, les résultats de la 2^{ème} édition du Baromètre économique des coopératives laitières (exercice 2014). Il confirme la part croissante des coopératives dans la filière autour de stratégies de développement ciblées et maîtrisées.

Dans un contexte de crise persistante, Dominique Chargé a rappelé l'urgence de mesures en faveur de la compétitivité, en revenant sur la nécessité d'une régulation européenne et d'un nouveau modèle de relations commerciales.

« Comme le montre le Baromètre 2015, les coopératives laitières poursuivent leur croissance avec un travail sur la compétitivité et sur la diversification des marchés. Deux axes permettant de mieux faire face à une volatilité devenue structurelle et qui fragilise notre filière. Ainsi, nous appelons les pouvoirs publics à intervenir au niveau européen pour que des outils de prévention et de gestion de crise soient mis en place, et en France un cadre réglementaire pertinent pour accompagner la responsabilisation des acteurs », déclare Dominique Chargé, président de la FNCL.

Le poids des coopératives se confirme autour de stratégies de développement ciblées et maîtrisées

Les résultats de la 2^{ème} édition du Baromètre révèlent un nombre constant d'associés-coopérateurs, soit 56 000, pour un volume de collecte représentant 55% du lait collecté en France avec 13,8 mds de litres de lait (54% en 2013), auprès de 36 200 points de collecte (+3%).

Les coopératives ont accueilli en 2014 60% des jeunes installés, soit 800 jeunes, avec 80 millions de litres de lait attribués.

La part de transformation progresse avec 45,6% de la transformation nationale (42,5% en 2014).

Le chiffre d'affaires des coopératives a progressé de 4% pour s'établir à 12,5 milliards d'euros dont 3,5 milliards à l'international, en croissance de 8%.

Ces données sont le fruit d'une croissance ciblée et maîtrisée, plus largement orientée :

- sur le marché des produits industriels (+38% en volume, + 19% en valeur, à périmètre constant). Si les volumes progressent globalement, la valeur ne suit pas la même croissance par l'effet de marchés baissiers depuis le 2^{ème} semestre 2014.
- à l'export, avec un chiffre d'affaires en hausse de 8%. 65% des coopératives, qui ont une activité à l'international, exportent d'ailleurs vers les pays tiers (notamment vers les zones Amérique, Asie, Moyen-Orient et Afrique).

Un contexte qui implique d'urgence une maîtrise des volumes au niveau européen et de nouveaux modèles, dont celui des relations commerciales

Après deux années successives de surproduction européenne (+2,1% en 2015) dans un contexte de ralentissement de la croissance de la demande (Chine, Moyen-Orient, Russie), 2016 démarre en forte hausse en Europe avec un pic de collecte observé en janvier 2016 (+ 4,6%).

Si la France a maîtrisé son offre en 2015 avec une croissance de 0,1%, elle subit les effets de contexte externes liés à la surproduction, notamment des pays du Nord de l'Europe, et endogènes avec : d'une part, la baisse continue de la consommation de produits laitiers en France (-1,7% sur l'ultrafrais en volume / -2,6% sur le lait sur les douze derniers mois) et d'autre part, la spirale déflationniste induite par la guerre des prix depuis trois ans.

Pour sortir de la crise sans se limiter à une logique de court terme, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières appelle à des mesures visant à améliorer la compétitivité de la filière :

Au niveau européen, la FNCL :

- salue la décision de la Commission Européenne, en application de l'article 222 de l'OCM, d'ouvrir la voie à une limitation temporaire de la production de lait mais rappelle que la maîtrise des volumes doit être coordonnée et partagée par l'ensemble des opérateurs pour être efficace ;
- appelle le Gouvernement français à peser sur des évolutions structurelles de la PAC indispensables (étude d'un système d'assurance marge pour les éleveurs) et sur une harmonisation fiscale permettant de réduire les écarts de compétitivité.

Au niveau français, la FNCL :

- interpelle les pouvoirs publics à des évolutions réglementaires qui permettent la création de valeur et le respect des acteurs tout au long de la chaîne alimentaire dans le cadre de relations commerciales saines d'un point de vue économique et concurrentiel ;
- demande au Gouvernement de mieux soutenir le développement des exploitations et des entreprises dans un marché mondialisé et volatil :
 - o un dispositif fiscal adapté pour les éleveurs, avec la possibilité de faire des réserves ;
 - o un soutien à l'investissement.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 46,5 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 12,5 milliards d'euros en 2014. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contact presse FNCL : Mélodie Deneuve - 01 49 70 72 87 / melodie.deneuve@fncl.coop